Cne FRC 289

ADRESSE

DE PLUSIEURS MEMBRES DU CLERGÉ DE SAINT LO, A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Lue dans la Séance du 13 Juillet au soir.

IMPRIMÉE PAR SON ORDRE.

MESSIEURS,

TANDIS que le souffle vivifiant du patriotisme agite de tous côtés le cœur des François, serions-nous les seuls à garder un coupable silence ? Rester mures au milieu de l'allégresse générale, c'est se montrer indifférent au bonheur de l'état, c'est s'en-

tacher du crime de lèſe-patrie. Si notre ordre a paru déshonoré par des opinions & des démarches que la Religion condamne autant que la politique ; ſi l'eſprit des peuples s'eſt aliéné de nous: Citoyens compatriotes, rendez-nous votre eſtime, votre confiance & votre amour. Eclairés des lumières de la raiſon, nous voulons aujourd'hui vous montrer en nous les Citoyens les plus ardens pour la choſe publique. Nous voulons faire voir à la face de la France entière, que dans un coin ignoré de l'Empire, il peut naître, parmi les hommes décorés du Sacerdoce, des vertus mâles & énergiques, des ames capables de ſe ſacrifier à la Patrie.

Une cupidité déſordonnée lève encore çà & là ſa tête monſtrueuſe ; elle crie que reprendre les biens dont le Clergé étoit en poſſeſſion, c'eſt anéantir la Religion. Loin de partager ces ſentimens attentatoires à ſa divinité, nous béniſſons l'Aſſemblée Nationale d'avoir tari ces ſources impures, qui auroient renverſé le Chriſtianiſme, ſi ſon ſort eût dépendu des paſſions humaines, mais qui corrompoient réellement les mœurs & aviliſſoient la Religion aux yeux de ceux qui la confondoient avec ſes Miniſtres. Nous applaudiſſons à la deſtruction de cette pierre de ſcandale, qui a introduit dans le ſanctuaire tant d'âmes viles, qui n'y venoient que pour dévorer dans un luxe inſultant le juſte ſalaire des Paſteurs des Peuples.

Le Miniſtre des autels, ſi reſpectable, quand il n'a pour but dans ſes travaux, que le vrai bon-

heur des hommes, ſi utile dans la ſociété, pour y maintenir la concorde & la paix, le Miniſtre des autels va être ramené à ſa primitive inſtitution, qui eſt d'édifier par ſes vertus. Auguſte Aſſemblée, véritable organe du ciel, nous ne craignons pas de le dire, ce que les Conciles les plus Saints n'auroient peut-être pas fait, vous ſeule allez l'opérer. Par un de vos Décrets les plus ſages, vous allez rendre aux chefs de l'égliſe la ſimplicité évangélique, aux Paſteurs un amour plus tendre pour leurs ouailles, enfin à la religion, ſa ſplendeur antique, & ſon véritable empire ſur les cœurs. L'autorité du Clergé ne ſera plus fondée ſur l'aveugle ſoumiſſion, ſur le reſpect abſurde qu'imprimoient ſes dangereuſes richeſſes, mais ſur l'utilité reconnue de notre miniſtère au milieu de la liberté des opinions religieuſes; utilité qui ne conſiſtera pas dans de vaines & frivoles diſputes, mais dans une ſuite non interrompue d'actions importantes à la ſociété. Le trait de lumière qui a frappé tous les eſprits, les éclairrera ſur nos devoirs. L'opinion publique étoit ſans vigueur, elle va régner deſpotiquement. Puiſſions-nous ne jamais craindre ce ſévère & intègre Tribunal!

On agite maintenant notre ſort définitif à l'Aſſemblée Nationale. Attendons avec reſpect ſes déciſions; mais quelles qu'elles ſoient, nous pouvons conſerver une place éminente dans le cœur des hommes. Nul Décret n'a de force contre la vertu. Par notre conduite ſage & ſoumiſe, nous ferons pâlir ces vils calomniateurs qui oſent nous confondre dans

la tourbe des ennemis éternels de la patrie. Nous leur ferons voir que la qualité de Prêtre, loin d'être incompatible avec celle de Citoyen, en eſt plutôt la compagne inſéparable. Nous ferons rougir les égoïſtes qui nous ont aſſimilés à eux dans leurs projets ſanguinaires. L'intérêt perſonnel, s'il a pu vivre quelques inſtans dans nos âmes, eſt mort. Le grand intérêt de la patrie a ſeul des droits ſur nous.

Peuple François! quels devoirs impoſez-vous aujourd'hui aux Miniſtres de vos autels? Vous chériſſez la religion de vos pères; mais vous n'aimez pas moins la liberté que vous venez de conquérir. Et bien! nous ſerons en même tems les organes de la religion & de la liberté. Quelle fonction! la même chaire qui retentiſſoit des devoirs religieux, va retentir auſſi des devoirs du Citoyen, qui n'auroient jamais dû en être ſéparés. Les vérités politiques & les vérités chrétiennes fondues enſemble formeront le code d'inſtruction que nos bouches diſtribueront. Nous ferons voir les fondemens de notre Conſtitution dans l'Évangile, ce livre divin, où les ignorans cherchent des armes pour la combattre. Nous vous l'expliquerons dans toute la pureté, dans toute la ſimplicité des premiers âges de l'Égliſe, en même-tems que par notre conduite toute apoſtolique, nous ferons revivre ces ſiècles d'or du chriſtianiſme, que le luxe de nos jours reléguoit ſi volontiers parmi les fables.

Hommes pervers, conciliabules obſcurs, qui tramez de noires intrigues contre la Nation, que prétendez-vous donc faire?.... Nous avons dans les

mains les triples foudres de la Nature, de la raiſon & de la religion. Nous qui poſſédons le privilège d'émouvoir les cœurs par la parole, de les enflammer, de les entrainer, nous prêcherons les bienfaits inappréciables de la Conſtitution, l'empire l'égitime & reſpectable de nos Repréſentans & de la Loi. Nous n'armerons pas des mains libres contre vos complots ſacriléges, parce que nous abhorrons la diſcorde & le ſang; mais nous les déjouerons ces complots, en faiſant connoître au Peuple ſes vrais intérêts, & en portant le flambeau de la vérité dans vos ames gangrenées & perfides. Nous ne lancerons pas des anathêmes contre vous; mais nos paroles de paix vous feront verſer des larmes de déſeſpoir, en dévoilant la turpitude & la ſcélérateſſe de vos projets barbares, en demandant pour vous la tranquillité ſur une terre que vous voudriez couvrir d'oſſemens.

Prêtres, que l'erreur & les préjugés aveuglent encore, ſi les acclamations joyeuſes de vingt-cinq millions d'hommes libres, ſi les voûtes des temples déſormais rétentiſſantes des élans du patriotiſme, ſi la voix puiſſante de la philoſophie & de la religion ne vous ont point émus..... nous pleurons ſur votre funeſte endurciſſement. Fuyez, fuyez; vous n'êtes point faits pour entendre le langage énergique de la liberté. Fuyez les autels des François; le Dieu des nations n'y veut point être ſervi par des hommes qui méconnoiſſent & repouſſent ſes dons les plus précieux. Fuyez le ſol ſacré de la France; il

ne doit plus porter que des Citoyens ; fuyez, malheureux ! vous n'avez plus de patrie....

Mais vous, dignes Paſteurs, qui adreſſez aux fidèles les paroles onctueuſes de la vérité, uniſſez vos travaux à nos vœux. Paſteurs des campagnes, éclairez leurs habitans ſur la Conſtitution. Définiſſez-leur cette liberté qu'ils viennent de recouvrer ; aſſignez-leur ſes bornes que l'enthouſiaſme ou l'ignorance leur a fait dépaſſer. Expliquez leur les loix d'une grande ſociété ; la néceſſité de l'ordre, de la ſubordination, des impôts & des autres charges de cette ſociété. Suivez-les dans les guérets que leurs bras fécondent pour nous, vous verrez ces heureux cultivateurs, appuyés ſur leurs bêches, bénir les auteurs & les organes de leur bonheur. Vous les verrez verſer des larmes de joie ſur le courage & la fermeté de nos Légiſlateurs à défendre leurs intérêts, en faiſant diſparoître juſqu'aux moindres veſtiges de la féodalité. Paſteurs des campagnes, voilà de vos jouiſſances.

Paſteurs des villes, vous coopérateurs de leurs travaux, vous tous qui pouvez être des principaux inſtrumens du bonheur public, imitez-nous. Nous jurons à nos concitoyens d'être de vrais citoyens ; nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir la Conſtitution, ainſi que les droits de notre religion ſainte. Nous inſpirerons par-tout le reſpect & l'amour pour l'Aſſemblée Nationale, la ſoumiſſion & l'obéiſſance à la Loi & à ſes Miniſtres, le déſintéreſſement & le zèle pour la choſe publique. Aux bayonnettes des braves Gardes Nationales, à la plu-

me des écrivains patriotes, nous unissons notre puissante parole. Quelle force pourra lutter contre ces trois forces ?

Concitoyens, qu'attendez-vous de plus de nous ? aimez-nous donc comme nous vous aimons. Vous avez dévoué votre sang à la patrie, nous consacrons aussi notre sang & nos sueurs à sa félicité.

Signés, CAUCHARD, Vic. de Notre-Dame; GIFFARD, V. de N. D.; LE CROSNIER, P. de N. D.; DUFOUR, P. de N. D.; BADOUARD, P. de N. D.; DAMEMME, P. de N. D.; FOULON, P. de N. D.; BERTRAND, P, de N. D.; BEAUFILS, P. de N. D.; BERTRAND, P. maître de Pension; HEBERT, P. de N. D.; LE CHEVALIER, P. Professeur de Rhétorique; LE CHEVALIER, Vic. de Ste.-Croix; LE CHEVALIER DESCARRIERES, P. de Ste.-Croix; POISSON, P. de Ste.-Croix; LE MOIGNE. Sous-Diacre de N. D.; DODEMAN, Acolyte de N. D.; MAHIAS, Acolyte de N. D.

Lu par moi Député de la Ville de Saint-Lo, à l'Assemblée Nationale, de la requisition des ci-dessus signés. A Paris, ce 13 Juillet 1790, VIELLARD.

Nota. L'Assemblée Nationale a ordonné l'impression de cette Adresse & une mention honorable dans le Procès verbal.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin-Saint-Jacques, N°. 31. 1790.